

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois***  
***Vendredi 29 mai 2020 (9 h 00)***  
***Vidéo conférence***  
***(Zoom Meeting)***

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (par téléphone à partir de 9 h 29)  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon  
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (à partir de 9 h 34)  
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Claude-Jean Harel, Directeur des communications  
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information  
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF informe l'assemblée du retard des conseillers scolaires MM. Geneviève Binette et Joseph Poirier. Après avoir constaté que le quorum est atteint, il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 29 mai 2020 à 9 h 12.

La présidence du CSF procède à la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui

confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 29 mai 2020 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**20.018 ANITA FRANCON :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 29 mai 2020 à 9 heures par vidéo-conférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

**20.019 HÉLÈNE GRIMARD :** Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 29 mai 2020.

Adopté

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

*1.4 Point d'amélioration continue*

*1.4.1 Politique du jour : Finances (politique 3.3)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 3.3 Finances

Réunion du CSF du 29 mai 2020

Réviseur : Alpha Barry

| Questions   | Commentaires   | Satisfaction |
|---|--|--------------|
| 1) La politique est-elle toujours pertinente ?                                    | Oui.   |              |
| 2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ? | Oui.   |              |
| 3) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?                       | Oui.   |              |
| 4) La politique atteint-elle les résultats visés ?                                | Oui, elle est appliquée et les résultats visés sont là !   |              |
| 5) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?                  | La mise en œuvre de cette politique protège le CÉF et elle est efficace car le seuil n'est jamais atteint. |              |

*1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 janvier 2020*

**20.020 GISELE RIVARD :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 24 janvier 2020 tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 mai 2020.

Adopté

**20.021 MARTIN PRINCE :** Que le CSF reçoive le tableau de suivi des résolutions tel que présenté.

Adopté

## II. Directions du Conseil

### 2.1 Décisions

#### 2.1.1 Rapport des ressources humaines

**20.022 GISELE RIVARD** : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 9 h 25 jusqu'à 9 h 45 lors de sa séance régulière du 29 mai 2020, en présence de la direction générale.

Adopté

Le conseiller scolaire M. Joseph Poirier a rejoint la séance par téléphone à 9 h 29 et la conseillère scolaire Mme Geneviève Binette a rejoint la séance par vidéoconférence à 9 h 34.

**20.023 MARTIN PRINCE** : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 29 mai 2020 à 9 h 42.

Adopté

**20.024 GENEVIEVE BINETTE** : Que le CSF reçoive les rapports des ressources humaines pour la période du 18 janvier au 22 mai 2020, tels que présentés lors de sa séance régulière du 29 mai 2020 et approuve la recommandation de la direction générale.

Adopté

### 2.2 Points d'information

#### 2.2.1 Rapport de suivis de la direction générale

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF, des rapports de suivis suivants :

- Rapport de la direction générale du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020
- États financiers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020
- Ébauche du Budget 20-21
- Portrait des apprentissages des élèves
- Projet des écoles branchées

**20.025 JEROME PERRAULT** : Que le CSF reçoive le rapport de suivis de la direction générale tel que présenté lors de la séance régulière du 29 mai 2020, comprenant le rapport du deuxième trimestre 2019-2020 (de décembre 2019 à février 2020), les états financiers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020, le Budget 20-21, le portrait des apprentissages des élèves et le projet des écoles branchées.

Adopté

#### 2.2.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 18 janvier au 21 mai 2020.

**20.026 ANITA FRANCON :** Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 18 janvier au 21 mai 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 29 mai 2020.

Adopté

### 2.2.3 Dossiers « Phares »

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, et la présidence du CSF, M. Alpha Barry, partagent oralement les dernières informations et suivis accomplis quant aux différents dossiers en cours.

**20.027 HELENE GRIMARD :** Que le CSF reçoive les mises à jour au dossier « Phares » telles que présentées lors de la séance régulière du CSF du 29 mai 2020.

Adopté

### 2.2.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance des lettres envoyées au CSF et des recommandations des conseils d'école, à savoir :

- Lettre du 22 février 2020 du Conseil d'école Laval
- Lettre du 25 février 2020 du Conseil d'école Notre-Dame-des-Vertus
- Ducharme : Proposition n° 19-01
- Notre-Dame-des-Vertus : Résolution n° 2019-16-12-08

Présentation par M. Alpha Barry, Président du CSF, des documents suivants :

- Tournée provinciale du Secrétaire Parlementaire du Ministre de l'éducation (M. Terry Dennis, MLA) ;
- Rapport de DR. Debbie Pushor.

### 2.2.5 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 24 mai 2020 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres événements communautaires.

## 2.3 Rapports des comités et représentants

### 2.3.1 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

### 2.3.2 *Comité des finances et de vérification*

Présentation du rapport écrit des rencontres du 23 et 28 avril 2020 par la présidente du Comité des finances et de vérification, Mme Hélène Grimard :

- Le rapport des rencontres des 23 et 28 avril 2020 ;
- La gestion des risques, et ;
- Les réclamations des dépenses du CSF reçues entre le 21 janvier et le 20 mars 2020.

**20.028 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport écrit du Comité des finances et de vérification tel que présenté lors de la séance régulière du 29 mai 2020.

**20.029 HELENE GRIMARD :** Que le CSF entérine ses réclamations des dépenses reçues entre le 21 janvier et le 20 mars 2020 et examinées par le Comité Finances & Vérification le 28 avril 2020.

Adopté

### 2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*

Présentation de l'ébauche du procès-verbal de la rencontre du 23 avril 2020 par la présidente du Comité de gouvernance et des politiques, Mme Maria Lepage ainsi que de son rapport téléchargé sur le portail du CSF le 27 mai 2020.

**20.030 MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive le rapport écrit de la présidence du comité de gouvernance et des politiques, tel que présenté lors de la séance régulière du CSF du 29 mai 2020.

Adopté

### 2.3.4 *Comité de reconnaissance*

Les conseillers scolaires MM. Maria Lepage, Martin Prince et Gisèle Rivard, ont pris connaissance de l'appel à candidatures envoyé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) quant au Prix Jean-Robert Gauthier 2020.

### 2.3.5 *Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration*

Sans objet.

### 2.3.6 *Comité des ressources humaines*

Sans objet.

### 2.3.7 *Groupe de travail consultatif sur la composition de la haute direction,*

*les cotisations et l'examen des votes du SSBA*

M. Alpha Barry, Président du CSF, présente au CSF pour leur information les documents suivants :

- Lettre de nomination ;
- Termes de référence.

*2.3.8 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.9 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale du rapport écrit du représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince. Ce rapport écrit sera déposé sur le portail du CSF.

*2.3.10 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Présentation du rapport oral de la représentante du CSF auprès du Conseil d'administration de la FNCSF, Mme Geneviève Binette.

*2.3.11 Représentant auprès de la table des élus*

Présentation du rapport oral du représentant du CSF auprès de la table des élus, M. Alpha Barry.

**20.031 GUY ROBERGE :** Que le CSF reçoive les rapports écrits et oraux des présidences des comités et des représentants tels que présentés lors de la séance régulière du CSF du 29 mai 2020.

Adopté

**III \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

*6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 24 janvier 2020*

Aucune observation n'est formulée.

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 29 mai 2020*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 8 juin 2020 à midi.


*6.3 La prochaine séance*

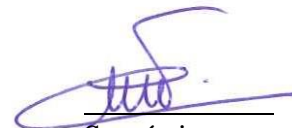
- Vendredi 26 juin 2020 (à 9 h 00), par vidéo-conférence.

*6.4 Levée de la séance du 29 mai 2020*

**20.032 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF lève la séance régulière du 29 mai 2020, en vidéo-conférence, à 12 h 12.

Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire